



MISSION PERMANENTE DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE
AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES
140 East 39Th Street
New York, NY10016

Tel: (212) 687-8115 . Fax: (212) 687-8248

**ALLOCUTION
DE MADAME LA MINISTRE DE LA SOLIDARITÉ
NATIONALE, DE LA PROMOTION FÉMININE ET
DE L'ENFANCE DE LA RÉPUBLIQUE DE GUINÉE
À LA 54^{ÈME} SESSION DE LA COMMISSION DE LA
CONDITION DE LA FEMME**

NEW YORK, LE 3 MARS 2010.

- Madame la Présidente,
- Mesdames et Messieurs.

Permettez-moi tout d'abord de vous adresser, Madame la Présidente, au nom de la délégation guinéenne que j'ai l'honneur de conduire mes sincères et chaleureuses félicitations à la suite de votre brillante élection à la présidence de notre Session. Soyez assurés de la pleine coopération de ma délégation. Cette marque de confiance augure, sans nul doute, des résultats fructueux et encourageants auxquels nous parviendrons à l'issu de nos travaux.

Je voudrais également adresser, au nom du peuple et du gouvernement guinéens, nos condoléances les plus attristées et notre compassion aux peuples et aux gouvernements Chilien et Haïtien, suite aux séismes survenus dans ces deux pays frères.

Madame la Présidente,

Notre Session se tient dans un contexte international et national particulièrement critique.

A l'échelle mondiale la persistance des crises économique, énergétique, alimentaire et climatique affecte durement les programmes, les projets et les initiatives pris dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des populations en général et des femmes en particulier.

Au plan national, mon pays vient d'enregistrer la pire forme de violences faites aux femmes et aux filles lors de la sanglante répression perpétrées par des éléments des forces armées au cours des manifestations pacifiques organisées par les forces politiques le 28 septembre 2009.

Qu'il me soit permis de m'incliner très pieusement devant la mémoire des nombreuses victimes de cette tragédie dont la majorité est constituée de femmes et de jeunes.

Face à ces événements douloureux, le Peuple de Guinée a su faire montre d'unité et de responsabilité qui a conduit au dialogue et aux négociations ayant abouti aux accords de Ouagadougou, sous les auspices de la communauté africaine et internationale.

Ces Accords de haute portée pour le peuple de Guinée ont eu pour résultat, la mise en place récente d'un Gouvernement d'Union Nationale de Transition et d'un Conseil National de Transition, acceptés par tous et toutes. Ce gouvernement a pour mission essentielle, l'organisation d'élections libres, transparentes, crédibles et la réforme profonde de l'armée.

Madame la Présidente,

Cette session nous donne l'occasion d'examiner les actions menées dans notre pays, conformément à la Déclaration et au Programme d'Action de Beijing, ainsi que les recommandations de la 23^{ème} session extraordinaire de l'Assemblée générale de Juin 2000.

C'est dans ce cadre que je voudrais vous faire brièvement part des mesures prises par la Guinée en faveur de la protection et de la promotion de la femme en Guinée.

- Dans le domaine de l'éducation, l'engagement politique du gouvernement s'est traduit par une augmentation du taux net d'inscription des filles à l'école ;
- Concernant les droits fondamentaux des femmes, le gouvernement a adopté une politique nationale de promotion féminine révisée, alignée sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement. De même, des lois ont été adoptées ou modifiées, tenant compte des préoccupations des femmes ;
- Au sujet de la santé, un programme national de développement sanitaire a été adopté ainsi qu'un projet sur la gratuité de la césarienne et un programme de maternité sans risque ;
- dans le cadre des violences faites aux femmes, il faut noter, entre autres, la mise en œuvre du Programme conjoint UNFPA/UNICEF de lutte contre les mutilations génitales féminines, la réalisation d'une enquête nationale sur les violences basées sur le Genre et la signature d'un accord de coopération avec neuf pays de la sous-région ouest-africaine en matière de lutte contre la traite des enfants y compris la petite fille.

Cependant, en dépit de quelques progrès enregistrés, il convient de souligner que de nombreuses contraintes restent encore à lever dans la mise en œuvre du Programme d'Action de Beijing.

Madame la Présidente,

Le Gouvernement de transition, conscient des importants défis qui l'interpellent dans la promotion et la protection de la femme, dont entre autres, la féminisation de la pauvreté et du VIH/Sida, les violences faites aux femmes, la persistance de l'inégalité entre les sexes et l'épineuse question de la mortalité maternelle et infantile, s'est engagé à opérer des changements profonds marquant ainsi sa volonté de rompre avec les pratiques du passé.

C'est dans ce cadre que nous lançons un appel solennel à l'ensemble de la Communauté internationale et à nos partenaires au développement en particulier, pour qu'ils accompagnent les nouvelles autorités dans les efforts qu'elles entreprennent dans la réalisation de ces nobles objectifs.

Madame la Présidente,

Mon pays ne ménagera aucun effort pour respecter ses engagements internationaux pour relever les nombreux défis de la paix, de la sécurité et de la justice sociale.

En souhaitant plein succès à nos travaux, je voudrais réitérer l'engagement de la République de Guinée aux côtés de la Communauté internationale dans la mise en œuvre des Objectifs de la Déclaration et du Plan d'Action de Beijing et des recommandations pertinentes issues de la présente Session.

Je voudrais pour terminer vous transmettre les félicitations et les encouragements de Son Excellence le Général de Brigade Sékouba Konaté, Président de la République par Intérim, Président de la Transition, Ministre de la Défense Nationale et Son Excellence Monsieur Jean Marie Doré, Premier Ministre, Chef du Gouvernement d'Union Nationale, qui accordent une importance particulière à la promotion de la femme et aux travaux des présentes assises.

Je vous remercie.